



## Dossier de demande de subvention LEADER 10.2

### Comité de Programmation du 22 mars 2010

Fiche dispositif N° 10 : formations et informations sur l'approche environnementale et le développement durable

**Intitulé : Programme de sensibilisation et d'animation sur la maîtrise de l'énergie auprès des acteurs (élus, techniciens, habitants,...) du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton**

**Demandeur : Syndicat Mixte Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton**

## I. DESCRIPTIF DU PROJET

### 1. Présentation du projet

#### ➤ Objectifs du projet :

- Informer les acteurs (élus, techniciens, habitants,...) du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton sur les différentes techniques existantes en matière d'économie d'énergie,
- Créer une dynamique favorisant la création de projets de construction ou de rénovation d'équipements économe en matière d'énergie.

#### ➤ Public ciblé (statut, nombre) :

- Ménages du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton (22 000 ménages potentiellement),
- Elus en charge des communes, communautés de communes et syndicats intercommunaux (250 personnes potentiellement – Maires, Adjointes au Maire, Présidents, Vice Présidents),
- Agents des collectivités du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton et de leurs partenaires associatifs institutionnels (700 personnes potentiellement).

#### ➤ Présentation synthétique du projet (Contexte, type d'action, moyens de mise en œuvre...) :

#### Contexte :

Aujourd'hui, le poste « énergie » représente une part non négligeable dans le budget des ménages mais aussi des collectivités :

- Les ménages (propriétaires occupants et locataires)

Devant la hausse du prix des énergies et le parc immobilier existant « très déperditif », il devient indispensable de les sensibiliser à la maîtrise de l'énergie, tout en démontrant que de gros travaux ne sont pas toujours nécessaires pour atteindre de bonnes performances thermiques, faire des économies et améliorer le confort du logement.

- Les collectivités (communes, communautés de communes, syndicats)

De par leur statut d'organisme public, elles se doivent de se montrer exemplaires au niveau de leur fonctionnement interne. Par le biais d'actions éco-responsables, les collectivités peuvent limiter les impacts sur l'environnement, tant dans les activités de services que dans le comportement des agents. Par ailleurs, elles sont aussi aménageuses, organisatrices et consommatrices d'énergie. A ce titre, elles disposent de compétences et de moyens qui leur permettent d'engager directement des actions structurantes en matière de maîtrise de l'énergie et d'énergies renouvelables.

Ainsi, des potentiels importants d'économie d'énergie pourraient s'avérer très rapidement rentables, tant à travers la connaissance des techniques que celle des dispositifs financiers. C'est ce principal constat qui a conduit le Syndicat Mixte du Pays d'Avre, Eure et Iton à mener un programme de sensibilisation et d'animation sur la maîtrise de l'énergie en partenariat avec l'Espace Info➔Energie d'Evreux.

## Contenu :

L'Espace Info ➔ Energie proposera 3 types d'animations selon les publics visés :

### ● Animations auprès des habitants :

2 réunions publiques, par communauté de communes, seront organisées sur les thèmes suivants : La maîtrise de l'énergie et « éco-gestes » dans l'habitat ; Les énergies renouvelables et l'éco-habitat, en partenariat avec les artisans locaux - *Soit 10 réunions publiques*

Ces réunions publiques se feront, sous des formes ludiques et pratiques, à partir d'expositions très pédagogiques :

- La maîtrise de l'énergie et « éco-gestes » dans l'habitat (*exposition sur les gestes simples à accomplir à tous les postes de l'habitation, ateliers ludiques, présentation sous forme de diaporama, exposé – débat sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat,...*)
- Les énergies renouvelables et l'éco-habitat, en partenariat avec les artisans locaux (*Principes, techniques utilisées, et labels existants - Passivhaus, Minergie..., présentation d'un exemple de maison passive,...*)

### ● Animations auprès des agents des collectivités

1 atelier « éco-responsabilité au travail » sera mis en place en partenariat avec le Centre de Gestion de l'Eure - *Soit 5 ateliers.*

Ces ateliers de sensibilisation seront menés par thématique et/ou par communauté de communes, sous forme de présentations sur les « éco-gestes » au travail :

- au bureau (éteindre les veilles, la lumière, trier le papier...)
- lors des commandes ou des appels d'offre
- sur les espaces verts
- dans le parc immobilier de la collectivité

En complément, participation à un jeu découverte de l'énergie où l'on peut calculer les consommations de chaque poste au bureau.

### ● Animations auprès des élus et des responsables administratifs

Des conférences-débats trimestrielles seront réalisées sur des thèmes variés - *selon les thèmes, l'EIE interviendra de façon conjointe avec d'autres organismes (ADEME, DRIRE..) - Soit environ 5 conférences.*

Les thématiques possibles pourront être à titre d'exemple:

- Comment maîtriser les consommations d'énergie dans le patrimoine communal : Les bâtiments à restaurer, ou les parcelles de forêts à valoriser, ou encore les espaces à développer, tout en répondant aux besoins de chaque administré, et assurer la pérennité du territoire communal...
- Comment initier des actions de sensibilisation/démonstration, pour les administrés ?
- La réglementation thermique dans les bâtiments publics : l'adaptation des tarifs, la régulation de l'éclairage public, du chauffage dans les salles à disposition des administrés, l'isolation des bâtiments ...
- Les Certificats d'économies d'énergie :
- La maîtrise de l'énergie dans les documents d'urbanisme

## ➤ **Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :**

- Septembre 2009/Février 2010 : Définition des objectifs et du contenu du projet,
- Mars 2010/Mai 2010 : Définition de l'organisation pratique du projet (calendrier détaillé, localisation précise des lieux d'animation,..)
- Juin 2010/Décembre 2011 : Mise en œuvre du projet

## **2. Localisation de l'opération**

### ➤ **Lieu de réalisation de l'opération :**

- Les salles des fêtes de centre-bourgs/chefs-lieux de canton pour les animations destinées aux habitants
- Le Lycée agricole de Chambray pour les animations destinées aux élus et responsables administratifs
- Les locaux administratifs des communautés de communes ou mairies pour les animations destinées aux agents des collectivités et partenaires associatifs et institutionnels

### ➤ **Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :**

- L'ensemble du territoire du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton

## II. EVALUATION DU PROJET

### ➤ Indicateur(s) de réalisation :

1. Nombre de types d'animations engagées (habitants, techniciens, élus) : 3
2. Nombre de manifestations (réunions, ateliers, conférences) réalisées : 20

### ➤ Indicateur(s) de résultats :

1. Nombre de participants aux réunions publiques : 1 000 ménages (soit 5 % des ménages)
2. Nombre de participants aux ateliers techniques : 150 agents (soit 20 % des agents)
3. Nombre de participants aux conférences : 150 élus et responsables administratifs

### ➤ Critères de notation

#### Partenariat/Concertation :

Le projet a été défini dans un premier temps par les équipes d'animation du Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton, de L'Espace Info➔Energie et du Centre de Gestion de l'Eure. Il a fait ensuite l'objet d'une validation par les instances de direction de chacune de ces structures et d'un travail de concertation avec les membres du comité LEADER. Enfin, il fera également l'objet d'une enquête préalable auprès des bénéficiaires (les élus notamment) sur les thèmes qu'ils souhaiteraient voir aborder.

#### Caractère pilote/Innovation :

Ce type de projet n'a jamais été engagé sur le territoire du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton. Il est perçu également par les partenaires de l'opération (Espace Info➔Energie et du Centre de Gestion de l'Eure) comme une première expérimentation. Ils ont néanmoins déjà mené des réunions publiques, des ateliers ou des conférences mais pas sous la forme d'un programme global et structuré à l'échelle d'un territoire intercommunal. Enfin, il existe encore peu d'exemples de ce type au niveau national.

#### Diagnostic ascendant :

- **Qui a réalisé le diagnostic/constat ?** Les équipes d'animation du Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton, de L'Espace Info➔Energie et du Centre de Gestion de l'Eure.
- **Comment ?** 3 réunions de travail ont été réalisées entre les partenaires
- **A quelle échelle ?** le territoire du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton
- **Un document a-t-il été réalisé ?** oui, un dossier de synthèse

#### Social :

Le projet vise à créer une émulation d'initiatives de différents acteurs (habitants, agents des collectivités, élus,...) autour d'un objectif de développement durable, tel que les économies d'énergie. Il privilégie une démarche collective (forums, réunions publiques, ateliers, conférences) facilitant les échanges et les interactions entre les participants à une démarche plus classique de conseils individualisés (entretien-conseil, permanence, stand). Il peut être ainsi le point de départ de la constitution d'un réseau d'échanges et d'informations qui sera susceptible d'exister au-delà de la période réalisation de l'action.

De plus, les réunions publiques à destination des habitants pourront être menées en lien avec les services sociaux afin de relayer l'information aux ménages les plus fragiles, qui sont bien souvent fortement impactés par le coût des énergies.

#### Ecologie/Environnement :

Les finalités du projet visent à ce que chacun des acteurs (ménages, collectivités) s'approprient des connaissances et des techniques en matière d'économie d'énergie et donc contribuent à terme et de manière plus globale à la limitation de l'impact énergétique de leurs activités sur l'épuisement des ressources naturelles.

De plus, l'action peut contribuer indirectement à la création ou l'amélioration de projets d'éco-construction ou d'éco-rénovation d'équipements publics menés par les collectivités.

#### Economie :

La mise en œuvre de l'action permettra de mettre en avant les entreprises artisanales et commerciales locales qui sont engagées dans la construction ou la vente de produits économe en matière d'économies d'énergie. Elle favorisera indirectement le développement de cette filière économique en plein développement.

### III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET

Pour l'opération, le demandeur récupère-t'il la TVA ?

oui  non

Nature des dépenses	Montant en €
Prestations de partenaires	8 420.00
Frais de réception lors des manifestations	1 450.00
<b>Coût prévisionnel du projet</b>	<b>9 870.00 €</b>

Financement d'origine publique	Montant en €
<i>Financeurs publics sollicités</i>	
Etat	0 €
Conseil Régional	0 €
Conseil Général	0 €
Autres (commune, PNR, EPCI...)	0 €
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	4 442.00 €
<b>Sous-total contrepartie nationale</b>	
<b>Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de Leader 55 % de financements publics</b>	<b>5 428.00 €</b>
<b>Sous-total financements publics</b>	<b>9 870.00 €</b>

Financement d'origine privée	Montant en €
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	0 €
Autofinancement public non co-finançable	0 €
Autres financeurs privés	0 €
<b>Sous-total financeurs privés</b>	<b>0 €</b>

Recettes prévisionnelles générées par le projet	Montant en €
<b>Sous-total recettes prévisionnelles</b>	<b>0 €</b>

<b>TOTAL = coût général du projet</b>	<b>9 870.00 €</b>
---------------------------------------	-------------------